



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2016-04

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 5 mai 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située sur le chemin du Mont-Shefford (lot 3 411 576).

Cette demande consiste à permettre la subdivision d'un lot en deux. La création de deux lots ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la façade. Le *Règlement de lotissement #2005-420*, à l'article 37, stipule qu'un lot doit avoir une façade minimale de 60 mètres. Cependant, un des lots projetés propose une façade de 47.09 mètres.

Donc la dérogation portera sur une différence de 12.91 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 7 juin 2016.

Avis donné à Shefford, le 13 mai 2016

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière